









# NATURA 2000 Site n° 45 – Pointe de Corsen – Le Conquet

#### **COMITE DE PILOTAGE DU 9 FEVRIER 2018**

Le comité de pilotage (Copil) du site NATURA 2000 "Pointe de Corsen - Le Conquet" s'est réuni le 9 février 2018 au siège de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, sous la présidence M. Bernard QUILLEVERE, président du Comité de pilotage.

#### Étaient présents :

Collectivités territoriales et leurs groupements :

- M. Bernard QUILLEVERE, maire de MILIZAC-GUIPRONVEL, vice-président à la CCPI,
- M. Marcel QUELLEC, adjoint au maire de LE CONQUET,
- M. Josiane CHENTIL, adjointe au maire de PLOUGONVELIN,
- Mme Nicole LE FUR, adjointe au maire de PLOUMOGUER,
- M. Marc COATANEA, Conseiller Régional Référent Pays de Brest au Conseil Régional de Bretagne,
- M. Olivier MOREAU, responsable du service environnement à la CCPI.
- M. Pascal GAUTIER, chargé de mission Natura 2000 à la CCPI,

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques :

- Mme. Isabelle GAY, Chargée de mission au Conservatoire du Littoral,
- Mme Mélanie AUSSERAY, permanente sentiers au comité départemental de la randonnée pédestre du Finistère.
- M. Erwan QUEMENEUR, chargée de mission au Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère,
- M. Bernard SIMON, élu à la chambre d'agriculture du Finistère.
- M. Luc LEBRUN, IFREMER,
- M. Nicolas LE DANTEC, chargé de recherche au CEREMA/ IUEM-UBO,
- M. Gabin DROUAC, Bénévole à Bretagne-Vivante.

#### Représentants de l'Etat et des établissements publics:

- Mme. Claudie QUERE, Pôle d'appui territorial Sous-préfecture de BREST,
- Mme Stéphanie JOUVIN, chargée de mission DREAL Bretagne,
- Mme Zaïg LE PAPE, Chef unité environnement maritime DDTM 29, Délégation Mer et littoral,
- Mme Cécile GICQUEL, Chargée de mission patrimoine naturel Parc naturel marin d'Iroise.
- M. Martin FILLAN du bureau d'étude TBM.

# Étaient excusés :

- M. Loïg CHESNAIS-GIRARD, président du Conseil Régional de Bretagne,
- Mme Nathalie SARRABEZOLLES, présidente du Conseil Départemental du Finistère,
- M. Didier SABBADIN, Responsable de l'Unité Territoriale Côtes d'Armor/Nord Finistère à l'Office National des Forêts.

M QUILLEVERE, Président du comité de pilotage (COPIL) Natura 2000, introduit la réunion et remercie les participants de leur présence.

# Rappel généraux sur le site « Pointe de Corsen – Le Conquet »

Le périmètre et l'historique du site sont brièvement rappelés aux membres du comité de pilotage. Les habitats naturels et espèces ayant justifié sa désignation sont présentés ainsi que le fonctionnement de la démarche.

Voir présentation CCPI jointe : diapositive 3 - 5

# Élection du président du comité de pilotage et désignation de la structure animatrice

Après avoir vérifié que le quorum est atteint (8 élus membres du COPIL, 5 présents et un pouvoir à M QUILLEVERE), Mme JOUVIN invite les élus à procéder à l'élection du président du COPIL et à la désignation de la structure chargée de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB).

Seule la candidature de M. Bernard QUILLEVERE est exprimée pour la présidence du COPIL. Aucun membre de l'assemblée ne s'abstenant ou ne s'opposant à cette désignation, M. Bernard QUILLEVERE est réélu président du COPIL pour les trois prochaines années 2018-2020.

Mme JOUVIN a reçu la délibération actant la candidature de la CCPI pour renouveler son rôle de structure opératrice. Aucune autre candidature n'est présentée. Aucun membre de l'assemblée ne s'abstenant ou ne s'opposant à cette désignation, la CCPI est désignée structure opératrice à l'unanimité pour les trois prochaines années 2018-2020.

#### Bilan de la cartographie des habitats naturels terrestres

- M. Pascal Gautier rappel en introduction les raisons ayant justifié une mise à jour de la cartographie et précise les zones et habitats étudiés par le bureau d'étude TBM.
  - Voir présentation CCPI jointe : diapositive 9 10
- M. Martin FILLAN du bureau d'étude TBM présente la méthodologie et les résultats de la cartographie réalisée sur les années 2015 et 2016.
  - Voir présentation TBM jointe
- M. Pascal Gautier présente les facteurs ayant influencé l'évolution des surfaces d'habitats d'intérêt Européen entre la cartographie de 2000 et celles de 2015/2016 et l'état de conservation des grands types de milieux du site Natura 2000.
  - Voir présentation CCPI jointe : diapositive 11 12

Mme Stéphanie JOUVIN souhaite savoir si les données ont été validées et intégrées à la base nationale par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) et si l'étude sera accessible sur internet. Il lui est indiqué que l'étude a bien été validée par le CBNB et que les rapports seront accessibles sur le site internet de la CCPI.

#### Bilan des actions 2015 - 2017

- O Mme Cécile GICQUEL présente les actions conduites par le Parc Naturel Marin d'Iroise sur la partie marine du site Natura 2000 :
  - Le projet de mouillages moins impactant sur la zone de Kerhornou/Porsmoguer à Ploumoguer. En 2012, une expérimentation a débuté afin de préserver l'herbier de Zostères se situant au niveau de la zone de mouillage. Cette opération n'a pas été concluante du fait de problèmes liés à la gestion des mouillages et aux suivis qui n'ont pu être réalisés dans de bonnes conditions.

L'expérimentation est reprise en 2017 notamment du fait de l'enjeu du renouvellement de l'AOT et de l'exigence de la DDTM qu'un test de lignes de mouillage moins impactantes soit réalisé voire étendu à l'ensemble de la zone pour valider la demande d'AOT pour la ZMEL. En septembre 2017, le fonctionnement des deux dispositifs testés a été filmé pour montrer aux plaisanciers le comportement des lignes de mouillage au-dessus de l'herbier et vérifier que les chaînes ne raguaient pas. Par ailleurs, le PNMI a lancé un appel à projet concernant le financement à hauteur de 30 % de mouillages moins impactants auquel a répondu l'association des plaisanciers de Kerhornou - Porsmoguer. Le suivi scientifique de l'expérimentation est réalisé par l'équipe du PNMI.

L'étude de biomasse des algues de rives sur le secteur de l'île Ségal à Plouarzel. Ce travail, porté par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins De Bretagne, vise à expérimenter la télédétection hyperspectrale à une échelle très fine afin d'estimer la biomasse en algues de rive. La technique s'appuie sur l'utilisation de drones pour laquelle le PNMI apporte un soutien financier. Les survols ont été réalisés à marée basse et marée haute. Des relevés de terrain sous forme de quadras ont été croisés avec les relevés de télédétection. Les résultats ont mis en évidence des problèmes méthodologiques liés notamment au recouvrement entre les différentes espèces d'algues rendant l'analyse plus complexe. Il ressort que la méthode hyperspectrale n'est pas suffisante seule et nécessite des relevés de terrain en complément. Mme Cécile GICQUEL précise que cette technique permet d'obtenir une carte des peuplements d'algues mais nécessite un travail de terrain pour aboutir à une cartographie des habitats naturels.

Mme Zaïg LE PAPE souhaite savoir s'il est envisagé de refaire une cartographie des habitats naturels marins du site. Mme Cécile GlCQUEL lui indique qu'actuellement rien n'est défini précisément sur ce sujet et que la cartographie des herbiers de Zostères de l'anse de Kerhornou pourrait faire l'objet d'une mise à jour.

O M. Pascal GAUTIER présente les principales actions menées sur la partie terrestre du site Natura 2000 ayant portée sur la gestion des fréquentations, la gestion des habitats naturels, la gestion des espèces invasives, ornementales et rudérales, les suivis et études et la communication et la sensibilisation.

Voir présentation CCPI jointe : diapositive 15 - 32

Mme Stéphanie JOUVIN complète la présentation en indiquant que la CCPI a présenté les actions menées sur les espaces naturels lors du Forum régional Natura 2000 de décembre 2016.

# Les projets pour 2018 - 2019

Þ

M. Pascal Gautier présente les projets pour l'année 2018/2019

Voir présentation CCPI jointe : diapositive 34

Mme Stéphanie JOUVIN indique qu'un appel à projet devrait avoir lieu au printemps pour des projets de contrat natura 2000 terrestres avec financement sur fond FEADER.

La question de la mise à jour/révision du Docob se pose notamment du fait de l'actualisation de la cartographie. Mme Stéphanie JOUVIN indique que deux sites bretons sont en cours d'évaluation/révision à titre expérimental et que cette démarche doit aboutir à la constitution d'une boîte à outils pour les autres sites bretons. M. Pascal Gautier précise qu'une évaluation du Docob a été réalisée en 2014 mais que compte-tenu de l'expérimentation en cours pour définir une méthodologie régionale, le projet de révision du Docob a été mis en suspens.

Aucun nouveau thème n'étant abordé, M. QUILLEVERE remercie les participants et lève la séance.

Fait à Lanrivoaré, le 7/03/2018

Le président du comité de pilotage,

**Bernard QUILLEVERE**